

DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL ET FAITS MARQUANTS JUILLET A DECEMBRE 2017

Réceptions :

La Commune a eu l'honneur d'accueillir :

- la journée du patrimoine avec les visites de la Tour et de l'ancienne église
- la course pédestre l'Abri'court

Manifestations :

A l'occasion de la fête patronale de la St-Félix, la Commune a fait l'acquisition de tentes auprès de la maison Pro Tent SA, Rüti.

Maison de Commune :

Les travaux de réfection des corridors et d'isolation des bureaux du 1er étage ont été adjugés comme suit :

- **Peinture** : Broc Peinture, Saxon

Les travaux de remplacement du compresseur de la pompe à chaleur ont été adjugés à l'entreprise Roman SA, Saxon.

Assermentation :

M. Sébastien Michelet, collaborateur aux Travaux Publics, a été assermenté par le Sous-Préfet du District de Martigny en date du 27 septembre 2017.

Personnel communal :

- Mme Aude Caballero a été engagée à temps partiel en qualité de collaboratrice administrative auprès du Contrôle des Habitants.
- Mme Sylviane Piaia a été engagée à temps partiel en qualité de collaboratrice administrative auprès du Service Technique.
- Le Conseil communal a réévalué l'ensemble des salaires du personnel sur la base de l'échelle des salaires de l'Etat du Valais.
- Le Conseil a décidé de prolonger les contrats de MM. Christian Bolli et Yves Roduit jusqu'au 31 mars 2019.
- Le Conseil communal a validé le projet de statut du personnel qui est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2018.

Billets CFF :

Le Conseil a décidé de renouveler les deux abonnements CFF pour les cartes journalières dès le mois de septembre 2017. Le prix de vente des billets reste fixé à Fr. 37.00 pour les personnes domiciliées et à Fr. 42.00 pour les personnes non domiciliées.

Sécurisation des bâtiments communaux :

Le Conseil a fait l'acquisition d'un nouveau système de clés mis en place au Casino, à la salle polyvalente et à la Maison de Commune auprès de la maison Hess Sécurité SA, Uvrier/Sion.

La société Alpiq InTec Suisse SA, Vernier, a effectué une étude afin de limiter les consommations énergétiques des bâtiments communaux.

Police Intercommunale des Deux Rives :

L'agent Jean-Daniel Carrupt domicilié à Chamoson a été engagé au sein de la PIDR dès le 1^{er} décembre 2017.

Intégration :

En collaboration avec la Commission « Intégration » et Mme Erendira Foglia, l'Administration communale a adressé à la population un flyer mentionnant diverses activités mises en place pour l'intégration, notamment les « Ateliers de rencontres et d'éveil » qui ont débuté le 13 octobre 2017.

Mme Sandra Lopes, domiciliée à Charrat, a été engagée pour gérer les Ateliers d'éveil (2 cours par semaine) avec la Commission "Intégration". Mme Virginia Mucha Da Silva de Saxon a été intégrée au sein de cette commission.

Etat-Major en Cas de Catastrophes (EMCC) :

En collaboration avec la Commission « Sécurité » et Mme Erendira Foglia, l'Administration communale a adressé à la population une brochure d'informations en cas d'alerte catastrophes.

Sous l'œil attentif de l'expert, M. Patrick Lampert du Service de la sécurité civile et militaire, l'Etat-Major en Cas de Catastrophes a effectué un exercice le 9 novembre 2017 sur le thème « La crue du Rhône ».

Service du feu :

Quatre pompiers se sont rendus au Portugal pour aider à lutter contre les incendies de cet été. Le Conseil profite de l'occasion pour remercier tous les sapeurs-pompiers ayant participé à de telles interventions à l'étranger ces dernières années.

Coaches scolaires :

Le Conseil a décidé d'engager des coaches scolaires pour une durée de 10 semaines (soit jusqu'aux vacances d'automne). Leur activité débutera dès la rentrée scolaire 2018-2019 et consistera à éduquer les écoliers à traverser les routes, notamment aux passages piétons situés, l'un en face du bar la Canasta et l'autre à la hauteur de la Ruelle des Barrières.

Zone 30 km/h :

La Commission cantonale de signalisation routière a homologué le plan de circulation des zones 30km/h situées dans les secteurs Est, Centre et Ouest du territoire communal. La mise en place de la nouvelle signalisation est en cours.

CO Fully-Saxon :

Les Communes de Fully et de Saxon ont confirmé les adjudications complémentaires suivantes :

- | | |
|---|---|
| ▪ Chaises pour équiper le hall du CO | : Buromandie SA, Fully |
| ▪ Panneau de communication | : Octane Communication, Sion |
| ▪ Edition d'une plaquette | : Fin Mots Communication Sàrl, Martigny |

Passeport Vacances :

144 enfants ont participé au passeport vacances. Le Conseil adresse ses sincères remerciements à Mlle Elodie Roth, responsable de l'organisation, aux bénévoles ainsi qu'aux sociétés locales qui ont collaboré à la réussite de ces journées.

Sociétés locales :

Le Karaté Club Saxon présidé par M. Laurent Batiste a été reconnu comme société locale.

Complexe sportif du Pérosé :

Le Conseil a adjugé à l'entreprise RealSport SA, Fully, les travaux d'entretien des pelouses pour une nouvelle période de 5 ans et à la société Swiss Solar Technics SA, Saxon, les travaux de fourniture et de pose de panneaux solaires sur le toit des vestiaires.

Piste finlandaise :

Le Conseil a adjugé :

- les travaux de fourniture de matériaux en bois au Centre de Triage des Deux Rives, Riddes,
- la mise en place de copeaux à l'entreprise Christian Nicolerat, Saxon.

La piste sera aménagée dans le secteur du Pérosé dès le printemps 2018.

Activités sportives :

La direction des écoles a organisé un après-midi de vélo à proximité du Complexe sportif le 28 septembre 2017.

Salle polyvalente :

Les travaux de rénovation ont été adjugés comme suit :

- | | |
|---|---------------------------------------|
| ▪ Nettoyage des façades | : Perlo Sàrl, Fully et MEGA SA, Saxon |
| ▪ Pose d'un éclairage de secours | : Sionic SA, Sion |
| ▪ Installations de gaz à liquéfier | : Paul Thomas & Fils SA, Leytron |
| ▪ Container pour stocker du matériel | : Jaquet SA, Conthey |
| ▪ Peinture du muret extérieur | : Christian Pillet, Saxon |

Salles du Village :

Le Conseil a adjugé les travaux de fourniture et de pose de portes métalliques à l'entreprise Charles Righini, Martigny.

Taxe au sac - mesures sociales :

Le Conseil a décidé de distribuer 30 sacs par enfants nés en 2018, 20 sacs pour les enfants nés en 2017 et 10 sacs pour les enfants nés en 2016, suite à l'entrée en vigueur du nouveau Règlement sur la gestion des déchets.

Réseau parents d'accueil :

Mme Maria de Lurdes Gaspar Fecha Zurlo a été engagée comme parent d'accueil dès le 03 janvier 2018.

Bénévoles :

L'Administration communale a organisé, en collaboration avec la Commission des « Affaires sociales », la traditionnelle soirée des bénévoles qui s'est déroulée le 05 décembre 2017 à l'Espace Bouliac.

Route Saxon-Col du Lein :

L'Etat du Valais a exproprié 91 m² de terrain à la Commune de Saxon dans le cadre des travaux d'élargissement de la route à la hauteur du lieu-dit « Barrières Rouges ».

Eclairage public :

Le Conseil communal a adjugé les travaux de génie civil à l'entreprise Michel Maret & Fils SA, Saxon, pour le remplacement de l'éclairage public à la Nouvelle Avenue.

Route des Pras Longs :

Le Conseil a autorisé SEIC-Télédis SA, Vernayaz, et Sogaval SA, Sion, à entreprendre les travaux de fouille pour installer des conduites de gaz et des câbles électriques.

Cité de l'Energie :

Une délégation du Conseil communal s'est rendue à Fribourg pour recevoir le label "Cité de l'énergie Gold" le 25 septembre 2017. Les membres de la Commission "Energie" et les collaborateurs de l'Administration communale ont grandement contribué à l'obtention de ce label. Qu'ils en soient remerciés !

La Commune de Saxon obtenu 358.8 points sur 449, ce qui représente un résultat de 79.90%. Le label a été remis en main propre de notre Vice-Président, M. Nicolas Dupont, à l'occasion d'une cérémonie qui s'est déroulée au Luxembourg.

Véhicules électriques :

Le Conseil communal a dénoncé au 31 décembre 2018 le contrat qui lie la Commune à ElectricEasy SA, Bassecourt, au vu du peu de succès rencontré avec la mise à disposition de véhicules électriques.

Aménagements des canaux aux Frasses :

Le Conseil a adjugé les travaux comme suit :

- **Déblaiement des herbes dans le lit des canaux :** Jacques Lambiel, Saxon.

Entretien des torrents :

Le Conseil a adjugé les travaux de coupe d'arbres instables et de buissons dans les torrents des Croix et du Saxonnet au Triage Forestier des Deux Rives, Riddes.

Rideaux abris :

Pour des raisons de sécurité, le Conseil a confié au Centre de Triage Forestier des Deux Rives, Riddes, les travaux d'abattage des peupliers situés en bordure du Chemin du Vieux-Saule et le long du dépotoir de la Pierre.

Commission « Technique » :

M. Laurent Terrettaz remplace M. Jérémie Pedroni suite à la démission de ce dernier.

Jumelage :

Les « Vieux Crampons » de Bouliac ont séjourné du 13 au 15 octobre 2017 à Saxon. Une dizaine de bénévoles participant aux journées de ski des écoles ainsi que la Commission « Jumelage » ont fait le déplacement à Bouliac du 27 au 30 octobre 2017.

Démolition de la villa Vouilloz située derrière le Casino :

Le Conseil a adjugé les travaux de démolition à l'entreprise Gino Arbace SA, Saxon. Le chantier débutera au printemps 2018 après l'exercice prévu par l'Etat-Major en cas de Catastrophes et les pompiers.

Achat de terrains :

- une parcelle de 652 m² à Pro Bovey à l'Etat du Valais pour y aménager une place de détente
- deux parcelles de 175 et 218 m² aux Près-des-Champs à aux successions d'Adrien Rhoner et de Joséphine Bollin
- les anciens bâtiments de la Florescat ainsi qu'une parcelle de 9 m² située au bord du Grand Canal à la Route des Pras Longs à la Coopérative La Florescat. Les travaux de démolition des bâtiments incendiés devraient débuter en avril 2018.

Vente de terrain :

- 18 m² à détacher d'une parcelle située à La Laire à M. Jean-Daniel Rey.

Location de places et de terrains communaux :

Le Conseil communal a revu l'ensemble des montants des loyers facturés pour la location de places de parc aménagées sur le domaine communal et bourgeoisial.

Projet d'agglomération du Coude du Rhône :

M. le conseiller Stéphane Moix a été désigné comme délégué à la coordination technique par le comité de pilotage, dont la présidence est assurée par le Préfet, M. Bernard Monnet, Martigny.

Casino de Saxon :

M. Albano Bochatay de Vernayaz a repris l'exploitation du Casino dès le 01 septembre 2017. L'Alcazar a ouvert ses portes le 29 septembre 2017.

Le Conseil a adjugé les travaux comme suit :

- **Installations de gaz** : Zero C Climat Gestion SA, Chamoson
- **Porte en PVC** : Nicolas Venturi, Saxon

Auberge de la Pleyeux :

Suite à la cessation d'activité de M. Jean-François Badet, l'exploitation de l'Auberge a été confiée à Mme et M. Jean-Michel Thomkins dès le 1^{er} mars 2018.

Association des Amis des Sentiers Pédestres de Saxon :

Suite à la démission de M. Frédéric Vouillamoz, M. Gérard Crottaz a été nommé à la fonction de Président de cette Association.

Réseau d'eau potable :

Le Conseil a adjugé les travaux de remplacement de la conduite d'eau potable au Chemin des Croisées comme suit :

- **Génie civil** : Michel Maret & Fils SA, Saxon
- **Appareillage** : Forré SA, Saxon

STEP :

Les travaux d'agrandissement ont été adjugés comme suit :

- **Rabattement de la nappe phréatique** : Prader Losinger, Sion
- **Installations de chauffage et ventilation** : Forré SA, Saxon
- **Système de dosage de chlorure ferrique** : CCD SA, Fully
- **Démontage du couvert de déshydratation** : Jean-Marc Lambiel, Saxon
- **Installations électriques** : Valconnect SA, Saxon
- **Échafaudages** : Von Ro & Cerdeira SA, Charrat
- **Isolations périphériques** : Rimoval Sàrl, Saxon
- **Fenêtres PVC** : Christian Fagherazzi, Saxon
- **Préleveur d'échantillons** : ALPHA Wassertechnik AG, Nidau

Opération de nettoyage dans les Mayens :

La Commune a organisé une opération de nettoyage le 30 septembre 2017. Suite au succès rencontré, cette action sera reconduite en 2018.

Déchetterie communale :

Le Conseil a renégocié avec l'entreprise Retripa SA, Saillon, les conditions financières liées à la gestion de la déchetterie en fonction de l'augmentation des heures d'ouverture de celle-ci.

Ecuries des Etablons :

Le Conseil a adjugé les travaux de terrassement à l'entreprise Jacques Lambiel, Saxon.

Droit de cité :

Sur préavis de la Commission du Droit de Cité, le Conseil a accepté les demandes présentées par :

- M. Manuel Villar et son épouse
- M. Mathis Manuel Villar
- Mme Claudia Cardoso Silva
- M. Nuno Miguel Martins Soares et sa famille
- M. Almerindo Ferreira Da Silva et sa famille
- M. Pierre-André Arnet et son épouse

Saxon, le 4 avril 2018